

Canopée de lapin

Les promoteurs de la Canopée, ancienne feuille de salade en lévitation devenue pesant saladier posé sur le Forum des Halles, éludent les questions qui fâchent gravement, en particulier celles relatives à la constructibilité du bâtiment au regard des exigences de sécurité de la station du Métro-RER. Le temps approche où ce scandale politique, financier et architectural majeur va éclater. Le Delanopolis vous donne déjà une allumette.

L'un des gros problèmes de l'inepte et visuellement monstrueux (voir [ici](#) et [ici](#)) bâtiment de Berger et Anziutti est qu'il créerait des flux supplémentaires et détournerait des cheminements existants alors que l'accès et la sortie du sous-sol ne sont pas améliorés.

La ville a cru possible d'escamoter le problème en le saucissonnant. Le dossier de demande de permis de construire porte sur une emprise qui exclut les principaux escalators. Incroyablement, il botte donc en touche pour ce qui concerne la sécurité de millions de personnes, renvoyant à on ne sait quelle date ultérieure la résolution de cette question cruciale. Rappelons en effet que la station Châtelet-Les Halles est l'une des plus fréquentées au monde et que le trafic continue d'y croître à vive allure, comme l'a montré une récente étude sur la saturation du RER A.

Il suffit de se référer au compte-rendu de la dernière réunion du groupe de travail sur les Halles pour voir que cela ne passe pas si facilement. Les représentants de la ville et de la RATP se renvoient le bébé et évitent la question qui fâche et qui leur a pourtant été clairement posée par Elisabeth Bourguinat, de l'association Accomplir.

Le phasage coordonné des travaux, c'est à dire la possibilité de faire qu'à aucun moment la sécurité des usagers ne soit mise en danger, est purement et simplement traité par le mépris. Tout comme la question cruciale d'une sortie place Marguerite de Navarre. Prévues initialement, la mairie tente de l'escamoter mais la RATP y revient car elle en sait l'importance.

"On a répondu ce qu'on pouvait répondre" va donc conclure sur ce sujet le "garant de la concertation" !

Ceux que cette question intéresse découvriront ce chef d'oeuvre d'irresponsabilité à la fin de ce texte. Pour les aider à s'y repérer, nous avons surligné les passages les plus croustillants et ajouté quelques mini-commentaires. Tout ceci n'a pas l'air de manger beaucoup de pain, mais, si d'aventure un accident survenait, ces gentils urbanistes pourraient avoir à en répondre devant autre chose qu'un comité de quartier.

Et encore, nous n'avons pas abordé la question des piliers censés porter le gros bubon imaginé par Berger ! Il faut bien se garder des sujets qui fâchent pour de futurs

Delanopolis ...

"

Mme Bourguinat (association Accomplir) :

Nous participons à ce projet depuis le départ et le point de départ de ce projet était la question de l'évacuation de la salle d'échanges. Nous nous retrouvons dans un phasage qui me semble marcher sur la tête au sens où nous faisons la Canopée, nous faisons un jardin que personne ne veut et nous ne faisons pas, en tout cas pas dans l'immédiat, les travaux de la voirie souterraine qui pose des problèmes de mise aux normes Mont Blanc et nous ne faisons pas la salle d'échanges. Monsieur Franjou nous a dit que l'enquête publique aurait lieu en même temps. L'enquête publique est une chose mais le permis de construire et les travaux pour la salle d'échanges sont reportés à beaucoup plus tard, parce que si nous en sommes au stade des études pour le STIF...

J'aimerais, si quelqu'un de la RATP est présent, qu'on nous dise exactement comment se passent les choses. Je ne comprends pas non plus, au vu du plan de la Canopée, comment on organise la construction de la Canopée et des escalators. Les escalators sont la partie de Mangin, la salle d'échange est la partie de la RATP et la Canopée est la partie Berger Anziutti. Pour construire cette Canopée, il faut avoir déplacé les escalators. Nous avons vu des plans mais je n'ai aucune idée à quel moment cela se dessine. Pour faire les escalators, il faut aussi avoir fait la salle d'échanges ou alors, je ne comprends pas..

J'aimerais être sûre que toutes les mesures de sécurité sont prises pour que ce permis de construire ne soit pas attaqué au sens où nous nous lancerions dans un projet qui ferait que nous serions encore moins capables qu'aujourd'hui de répondre à une attaque terroriste -qui n'est pas complètement exclue- ou à un problème grave d'incendie dans le sous-sol. J'aimerais vous entendre, Madame Hidalgo, et j'aimerais entendre aussi la RATP, qu'on n'entend pas beaucoup, ces derniers temps, et savoir où ils en sont.

...

Bernard Franjou (chef de la "mission Halles" à la ville) :

Le permis de construire de la Canopée est un des dix projets du réaménagement des Halles, qui est une opération globale. Elle n'est pas concevable sans l'un de ces projets. Ensuite, la coordination de l'ensemble de ces opérations est très complexe. Il y a le problème de la sécurité posée sur chacun des projets mais surtout la sécurité posée au niveau global. La sécurité engage un certain nombre d'acteurs totalement indépendants. Il y a d'abord le maître d'oeuvre ; la maîtrise d'ouvrage passe d'autres contrats avec des bureaux de contrôle qui ont le pouvoir discrétionnaire de définir la façon dont la sécurité doit être assurée sur le site. Ces bureaux de contrôle légaux ont à charge tous les problèmes de sécurité à l'exception, peut-être, des actes de malveillance, qui relèvent

d'un autre dispositif. Il y a aussi les services instructeurs du permis de construire, qui relèvent de l'autorité de l'Etat, et ce sont eux qui accordent ou non les permis de construire. Il est clair que les services de l'Etat ne vont pas instruire la Canopée sans savoir ce qui va se passer dans la gare, dans la voirie souterraine. Nous avons des comptes à leur rendre et nous leur rendons. Ce matin, nous avons une réunion plénière avec l'ensemble des partenaires, RATP, Unibail, le maître d'oeuvre, devant la délégation permanente de sécurité publique. Ces réunions sont assez complexes, dures à tenir, et nous avons des engagements. Je voulais donc dire que j'ai d'abord des comptes à rendre à ce niveau-là. Il ne se passe pas une étape qui ne soit réglée en parfaite liaison avec la RATP et avec l'ensemble des acteurs qui sont sur le site. Pour l'instant, nous n'avons pas plus d'éléments à donner. Le dossier de permis de construire sera instruit dans le cadre d'une supervision globale de l'ensemble des problèmes qui seront créés sur le site. Quant au problème du phasage ou de la coordination des travaux, c'est à l'ordre du jour d'un GTT qui aura lieu dans le courant du premier trimestre. Il est par conséquent prématuré de vous apporter des informations, certains problèmes ne sont pas encore tout à fait réglés. Il vaut mieux ne pas étaler ce qui n'est pas complètement réglé.

(NDD : comprendre que la ville, Unibail et Ratp s'écharpent et que rien ne sort des discussions !

Elisabeth Bourguinat :

J'aimerais que Monsieur Masure réponde à une question précise : à quel moment les travaux de la salle d'échanges seront-ils faits par rapport aux travaux de la Canopée ?

Denis Masure (RATP, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT PARIS) :

Oui, bonsoir. Je représente Frédéric Dupouy, directeur de l'agence de développement pour Paris à la RATP qui sera maître d'ouvrages du projet transport. La préoccupation de la RATP en terme de sécurité est une évidence quotidienne. Chaque jour, la RATP s'emploie à assurer la sécurité des voyageurs et nous accompagnons depuis 2002 la Ville de Paris. J'ai relu récemment le cahier des charges des marchés de définition et la RATP, dans sa contribution, indiquait très clairement qu'un des éléments essentiels était la recherche d'un accès qui n'existait pas aujourd'hui, pour désenclaver la gare directement, indépendamment du Forum. Les études des marchés de définition puis des études Seura ont convergé vers l'opportunité de la création de l'accès Marguerite de Navarre qui, de notre point de vue, résout de nombreuses difficultés. Le STIF accompagne le projet. Il a délibéré en 2006 sur l'intérêt du projet. Il a mené la concertation préalable de ce projet en 2007 et il vient, au 2 octobre 2008, de délibérer pour que la RATP réalise un document qui s'appelle le schéma de principe, qui décrira la réalisation de l'accès Marguerite de Navarre et la rénovation de la salle d'échanges.

(NDD : pas question, pour la RATP, d'échapper à la question Marguerite de Navarre qui renvoie la Canopée aux calendes turques !)

Thierry le Roy (garant de la concertation) : quand aurez-vous ce schéma ?

Denis Masure :

Ce schéma de principe doit être réalisé pour l'hiver 2009 et sera inclus dans tous les processus d'enquête publique pour répondre aux vœux de la Ville et de la Préfecture d'avoir une vision globale sur l'ensemble du site. Cette gare est saturée, il y a beaucoup de monde et il est nécessaire de créer cette possibilité de développement, pour permettre le développement de la gare ultérieure et améliorer significativement les conditions de la gare actuelle. Pour la question du phasage, c'est très compliqué. Nous avons dix projets sur le site et il est apparu que l'imbrication des projets rend le projet sur le transport dépendant du volet sur le projet des voiries, lui-même peut-être dépendant du jardin et de la Canopée. Tout est imbriqué sur le site et le phasage opérationnel fait l'objet aujourd'hui de discussions. Il est clair que, pour la RATP, le plus tôt sera le mieux.

Même si le permis de construire de la Canopée n'est qu'un élément parmi tout un ensemble, un document appelé « Schéma général de sécurité », qui est une vision de l'ensemble des exploitants et maîtres d'ouvrage sur le site, sera une pièce constitutive du dossier permis de construire sur lequel la RATP est très attentive. Nous avons contribué de manière significative, auprès de la Ville, pour donner une autre vision du projet nécessaire pour assurer la sécurité de la gare. Ensuite, nous l'avons vu ce matin, la Préfecture sera très attentive à voir comment les différentes opérations se phaseront les unes par rapport aux autres. Aujourd'hui, ce sont bien les services instructeurs de la Préfecture qui vous répondront et répondront en premier à la Ville sur l'indépendance des différents programmes.

Elisabeth Bourguinat :

Vous n'avez pas répondu sur la date. A quelle date faites-vous la sortie Marguerite de Navarre et la salle d'échanges ? Est-ce que ce sera en même temps que la Canopée ?

Thierry le Roy : Il a répondu ce qu'il pouvait répondre. »

(NDD : et ce qu'il peut répondre est particulièrement inquiétant pour les Parisiens !)

Jeudi 19 Février 2009